

■ **Fondation du Val-de-Travers en faveur des personnes âgées**, à Môtiers NE (FOSC du 20.05.2003, p. 9). Clerc Armand n'est plus membre du comité administratif; ses pouvoirs sont radiés. Risse Laurent, membre du comité administratif, jusqu'ici secrétaire, nommé président, continue à signer collectivement à deux, mais désormais sauf avec Bourquin Gilbert. Signature collective à deux sauf avec Matthey-Doret Christine a été conférée à Bobillier Pierrette, de Môtiers (NE), à Fleurier, membre et secrétaire du comité administratif.

Journal no 1222 du 13.05.2004  
(02269100 / CH-645.0.601.046-8)